



Sapeurs-Pompiers
de Seine-Maritime

Actualités

5^e Rencontres juridiques des Sdis

9 et 10 octobre
2014

à Rouen

Seine-Maritime

Jurisprudence

Échanges

Expériences

Droit

Hommes et femmes d'action, les sapeurs-pompiers agissent dans un cadre juridique, dont les limites sont régulièrement discutées, parfois dans le feu de la passion, le plus souvent de manière raisonnée.

La départementalisation a créé des Sdis conformes en les dotant d'un cadre bien précis, où la pratique de l'art peut s'avérer complexe au regard des règles communes de la fonction publique territoriale ou des règles administratives.

Les Rencontres juridiques confrontent cette réalité de terrain avec la Loi et ses jurisprudences. Un enrichissement indispensable à l'évolution de nos organisations.

C'est donc avec plaisir que le Sdis de Seine-Maritime accueille cette 5^e édition des Rencontres juridiques.

Colonel André BENKEMOUN,
Chef de corps, directeur départemental du Sdis 76

Dominique RANDON

Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Seine-Maritime

Colonel André BENKEMOUN

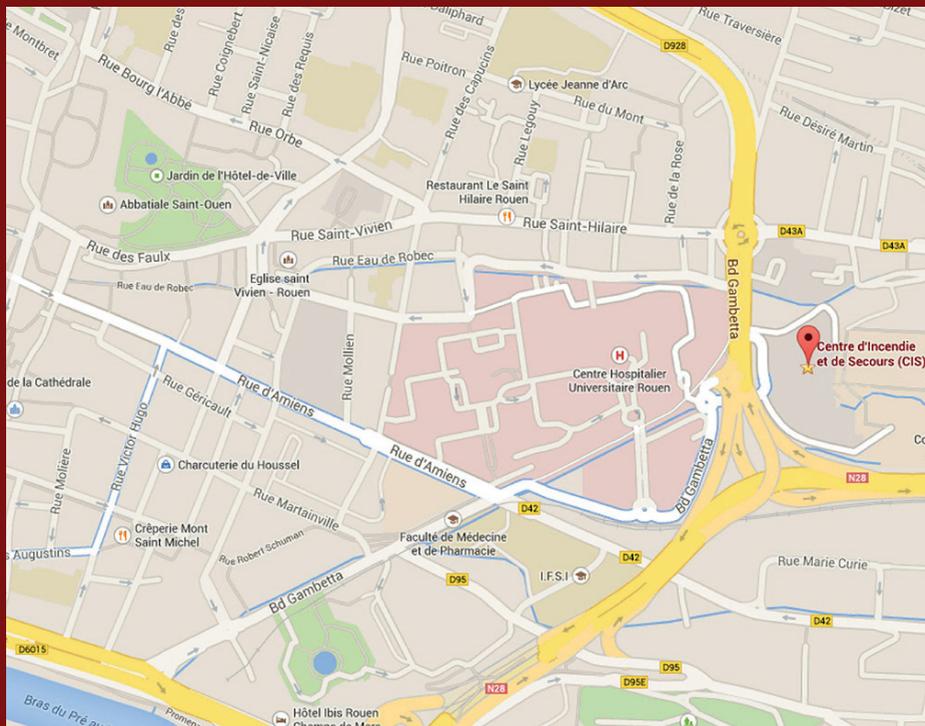
Chef de corps, directeur
du service départemental d'incendie
et de secours de la Seine-Maritime

ont le plaisir de vous inviter
aux **5^e Rencontres juridiques des Sdis**

les 9 et 10 octobre 2014
au Cis de Rouen Gambetta

les inscriptions sont à retourner à sandra.lefebvre@sdis76.fr

Pour nous rejoindre :



La soirée du jeudi 9 octobre est indiquée par des indicateurs de couleur bleu du plan ci-dessus.

En transports en commun :

Train direct ou changement à Paris Saint-Lazare vers Gare Sncf Rouen Rive-Droite -
Métro : arrêt Théâtre des Arts - Changement TEOR Ligne 3 : Arrêt CHU Charles Nicolle -
Gambetta.

En voiture :

entrez les coordonnées géographiques suivantes (49.44036, 1.114180) pour vous rendre au
centre d'incendie et de secours de Rouen Gambetta. Pour le stationnement suivre le panneau
:« stade Saint-Exupéry », parking limitrophe au cis.